ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pneus : M. le ministre laissera-t-il faire le grand déménagement ?

Question écrite n° 33111

Texte de la question

M. François Ruffin interpelle M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance : veut-il encore d'une production de pneumatiques en France, ou laissera-t-il faire jusqu'au bout le grand déménagement ? Après l'usine Continental de Compiègne, après l'usine Goodyear d'Amiens, après l'usine Michelin de La Roche-sur-Yon, c'est aujourd'hui au tour de l'usine Bridgestone de Béthune. Mais son inquiétude va, pour demain, à l'usine Dunlop d'Amiens. Depuis 2008, la production promet l'arrivée de pneus à « haute valeur ajoutée ». Mais durant ces douze années, les salariés n'ont rien vu venir. Les produits sur le site vieillissent, et pour 2021, aucun investissement n'était prévu, pas de nouvelle presse. Un engagement était pris, également, sur les volumes : de dépasser les quatre millions, et d'y rester. Mais pour 2021, seulement trois millions de pneus sont programmés : - 25 %, soit un million de pneus en moins, tandis que les usines de Sava (Slovénie) et Debica (Pologne) demeurent stables, ou en légère augmentation. La comparaison est régulièrement fournie, aux syndicats, d'un pneu qui reviendrait en France à 30 euros pièce, contre 15 euros ou 20 euros dans les pays de l'est. Sans compter les pneumatiques en provenance d'Asie, qui gratteraient chaque année 3 % à 4 % du marché. La direction vient de décider un retour aux 4x8 : pour produire moins, les salariés travailleront plus, avec une cinquantaine d'intérimaires éliminés et des temps de repos diminués. Cette organisation, déjà expérimentée sur le site, et longuement, avait provoqué dépressions, stress, séparations, comme l'avait démontré un rapport du comité d'hygiène et de sécurité. Tous les syndicats se sont opposés à cette mesure, d'autant que le groupe n'apporte, en contrepartie, « aucune garantie », aucune garantie sur l'emploi demain. La France est, aujourd'hui, largement importatrice de pneumatiques : à hauteur de 151 %. Et c'est un mouvement qui s'inscrit dans la durée : la production se déplace toujours plus à l'est. Il lui demande s'il compte lutter contre cette dynamique de régression, et si oui, comment. Pour sa part, il réclame que soient mises en place, et d'urgence, des taxes kilométriques, ou des quotas d'importation afin que les salariés français soient protégés contre une concurrence déloyale. Il souhaite connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : M. François Ruffin
Circonscription : Somme (1re circonscription) - La France insoumise
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 33111
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Économie, finances et relance
Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 20 octobre 2020, page 7172
Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)